

La résilience en débat : quel devenir pour les agriculteurs en difficulté ?

Benoît LALLAU*, Estelle THIBAUT**

* Auteur correspondant : Clersé (UMR CNRS 8019), Faculté des sciences économiques et sociales, Bâtiment SH2, Université de Lille 1, 59655 Villeneuve-d'Ascq cedex (France)
e-mail : Benoit.Lallau@univ-lille1.fr

** Ingénieur en agriculture

Résumé – Cet article se fonde sur l'évaluation des activités d'une association apportant un appui aux agriculteurs en difficulté de la région Nord-Pas-de-Calais, une évaluation qui conduit à interroger la portée de la notion de résilience pour une analyse des difficultés en agriculture. Cette notion est définie en référence à un cadre conceptuel dérivé de l'approche des capacités, puis appliquée grâce à une analyse multicritères. De telles options conceptuelles et méthodologiques permettent l'analyse des données, essentiellement qualitatives, recueillies auprès de 49 exploitants ayant bénéficié du suivi de l'association. Cette application conduit à esquisser une typologie fondée sur la résilience, et, sur cette base, à formuler quelques implications normatives quant à l'appui à apporter aux « agridifs ».

Mots-clés : vulnérabilité, résilience, capacités, agriculteurs en difficulté, Nord-Pas-de-Calais

Questioning resilience: Which future for farmers in trouble?

Summary – This article is based on a study analyzing the work of a non-governmental organization (ARAD) providing support to farmers in troubles in the French region of Nord-Pas-de-Calais. The study shows the usefulness of the notion of resilience for the analysis of difficulties in the agricultural sector. We suggest a capability-based definition of resilience and apply it through a multi-criteria framework. These conceptual and methodological options allow us to analyze the data, mostly qualitative, collected from 49 farmers who have benefited from the ARAD's support. Then a resilience-based typology is built, and some normative implications about the support to farmers in troubles are derived.

Keywords: vulnerability, resilience, capabilities, farmers in trouble, Nord-Pas-de-Calais

Descripteurs JEL : Q1, I3

1. Faut-il aider les agriculteurs en difficulté ?

La question de la pertinence de l'aide apportée aux agriculteurs dits « en difficulté » peut certes paraître, de prime abord, provocante. Nous nous la sommes pourtant posée, dans le cadre d'un travail d'évaluation des activités de l'Association régionale des agriculteurs en difficulté (ARAD), mené en 2005 (Guermonprez *et al.*, 2005)¹. Nonobstant des conclusions globalement très positives, il est ressorti de ce travail le constat d'une persistance de la vulnérabilité de nombreuses exploitations accompagnées, au terme du dispositif de « suivi trois ans » instauré par l'association. Ce constat interpelle tant l'analyste que le praticien.

Il pose d'abord plusieurs questions d'importance à l'économiste : en premier lieu, comment définir cette notion de vulnérabilité ? A quel cadre conceptuel la rattacher pour la rendre compréhensible ? Comment la mesurer ensuite, sachant que l'on a souvent affaire à un public « hors normes » au sens comptable du terme, c'est-à-dire pour lequel on ne dispose plus guère de données économiques fiables ? Comment, enfin, démêler la vie de l'exploitation du parcours de son chef, les deux étant, on le sait, étroitement liés en agriculture ?

Il interroge aussi les praticiens de l'accompagnement. Comment affiner le suivi, afin de l'adapter au mieux aux spécificités de chaque situation ? Cela est d'autant plus important que les exploitants se voyant proposer un suivi relèvent souvent des cas les plus difficiles et les plus sensibles. Et donc, si finalement beaucoup d'exploitations demeurent fragiles après avoir été accompagnées durant plusieurs années, quelle est l'utilité de ce suivi ?

Pour tenter d'apporter des éléments de réponses à ces questions, nous sommes donc allés à la rencontre de 49 agriculteurs représentatifs du « public cible » de l'ARAD, qui ont bénéficié du « suivi trois ans ». Cet article se fonde donc sur ces 49 rencontres. La section 2 pose les bases conceptuelles au prisme desquelles les rencontres ont été analysées, des bases que la section 3 entreprend d'opérationnaliser. Les résultats sont présentés et discutés dans la section 4, interprétés dans un sens normatif au fil de la section 5. Les perspectives ouvertes par ce travail, tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'action d'appui, sont enfin présentées dans la section 6.

2. Cadre conceptuel : des capacités à la résilience

2.1. Des risques à la vulnérabilité : les capacités comme interface

Nous fondons notre cadre conceptuel sur la proposition que les risques importent peu en eux-mêmes et que ce qui importe, au contraire, pour comprendre les choix des

¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre des activités du GRECAT (Groupe de recherche et d'études concertées sur l'agriculture) à l'Institut supérieur d'agriculture de Lille. A noter aussi qu'en juin 2007, l'ARAD, membre du réseau national « Solidarité Paysans » est devenue *Arcade* et a décidé d'élargir son activité aux autres entreprises rurales (artisans, commerçants).

agriculteurs et leur niveau de bien-être, c'est l'interrelation entre ces risques et la capacité à leur faire face, c'est-à-dire leur vulnérabilité (Lallau, 2008b).

Les capacités représentent « l'ensemble des modes de fonctionnement humain qui sont potentiellement accessibles à une personne, qu'elle les exerce ou non » (Sen, 1992, p. 12), c'est-à-dire leurs libertés réelles. Elles découlent de la conversion des potentialités des personnes, via les opportunités que celles-ci parviennent à saisir au cours de leur existence. Les potentialités des personnes sont pour l'essentiel, outre certaines aptitudes particulières sur lesquelles il est impossible d'agir, constituées des dotations en capitaux. Ces capitaux peuvent être d'ordre monétaire (épargne et emprunt), physique (biens et stocks), humain (compétences et santé) et enfin social (externalités issues de l'interaction sociale). Les opportunités quant à elles peuvent être issues du marché, de l'action publique, de la société civile (mouvement associatif, etc.). Potentialités et opportunités déterminent donc l'ampleur des possibilités d'être et d'agir accessibles aux personnes, l'importance des fonctionnements réalisables, qu'ils soient élémentaires (se nourrir, etc.) ou plus complexes (rester digne aux yeux d'autrui, etc.). L'introduction des risques, liés à la personne ou à l'activité productive, dans l'analyse permet de se pencher sur les actions *ex-ante* face aux risques et les réactions *ex-post* aux chocs subis, c'est-à-dire, finalement, d'évaluer l'ampleur de la vulnérabilité des personnes.

Ce concept de vulnérabilité a fait l'objet de nombreux travaux récents. Le trait commun de ces travaux est de relier la vulnérabilité à un sentiment d'insécurité, à un danger potentiel dont il faut se préserver (Alwang *et al.*, 2001), ce danger étant souvent la tombée ou la retombée dans une situation de pauvreté. Dercon la définit ainsi : "*the existence and the extent of a threat of poverty and destitution; the danger that a socially unacceptable level of well-being may materialise*" (Dercon, 2005, pp. 2-3). Mais la vulnérabilité n'a été que peu intégrée au cadre conceptuel de l'approche des capacités parce que l'analyse du risque n'y occupe pas une place centrale. Avec Rousseau (2003), et en cohérence avec la séquence proposée ici, nous la considérons comme le rapport entre risques et capacités : la vulnérabilité diminue donc lorsque les capacités s'accroissent, à risques inchangés ; de même, elle augmente lorsque les risques se développent, à dotations et opportunités constantes.

2.2. De la vulnérabilité à la résilience

Face aux risques perçus, les personnes ne restent évidemment pas inactives et mobilisent leurs capacités. Cette mobilisation se situe *ex-ante*, avant que l'incertitude sur l'avenir ne soit levée, il s'agit alors de se prémunir contre les risques. Elle s'observe aussi *ex-post*, lorsque les personnes sont à faire face aux conséquences de la survenue d'un aléa, lorsqu'un risque s'est réalisé.

En contrepoint de la vulnérabilité, le concept de résilience peut alors être mobilisé, en inversant la relation entre risques et capacités.

Initialement empruntée à la physique et à l'analyse systémique, la résilience est usuellement définie, lorsqu'elle s'applique aux individus, comme la capacité à dépasser

une situation critique, lui résister et lui survivre². Intégrée au cadre conceptuel des capacités, elle constitue une « capacité de synthèse » (Gondard-Delcroix et Rousseau, 2004), au sens où elle est la conséquence de l'ensemble des capacités de choix des personnes, mobilisables face aux risques perçus. Nous la définissons donc ici comme capacité à anticiper ce qui peut l'être (se prémunir des « coups du sort ») et à réagir à ce qui survient de manière imprévue (tirer parti des « coups du sort »).

Fondée sur le comportement actif et réactif de la personne face à son environnement, la résilience s'exprime ainsi au travers des choix stratégiques effectués et peut être évaluée via une analyse des stratégies de gestion des risques adoptées, et en particulier de leur caractère plutôt défensif (tendre à maintenir l'existant) ou plutôt offensif (tenter de modifier, voire de rompre avec l'existant). Une faible résilience se traduira ainsi souvent par le primat de stratégies défensives, visant à sauvegarder ce qui peut l'être, par une gestion de l'urgence teintée de fatalisme et d'attentisme.

Dans le cadre de notre étude, la résilience de l'agriculteur s'évalue à la fois par des paramètres objectifs de type technico-économique, permettant d'approcher la viabilité de l'exploitation, et par une mesure de l'autonomie de décision et d'action de son chef³. Une telle posture revêt un double intérêt, à la fois théorique et empirique. En premier lieu, elle contribue à l'approfondissement du cadre conceptuel des capacités, en se penchant sur les modalités du passage de la liberté de choix au choix lui-même, en allant donc au-delà du « *have reason to value* » de Sen⁴. En second lieu, la dimension intertemporelle de la résilience et de l'autonomie renvoie bien aux deux temps du traitement des difficultés des agriculteurs, tels qu'ils sont identifiés par l'ARAD. Il s'agit d'abord de gérer l'urgence, quitte à réduire encore l'autonomie de la personne, alors que la survie même de l'exploitation est souvent menacée. Il s'agit ensuite, dans le cadre d'un suivi de moyen terme, de diminuer la vulnérabilité de cette exploitation et la rendre de nouveau pérenne, en contribuant à renforcer les capacités de choix stratégique et de rebond des « agridifs ».

² De nombreux travaux ont, ces dernières années, développé la notion de résilience dans le cadre de l'analyse des conséquences, pour les sociétés et les écosystèmes, des changements climatiques en cours (notamment : Adger, 2000 ; Folke, 2006). L'approche individuelle de la résilience est, elle, largement issue du champ de la psychologie et a été popularisée, en France, par les travaux de quelques pédopsychiatres (Cyrułnik, 2001), la question centrale étant alors celle de la « reconstruction » de la personne suite à une épreuve majeure. Pour une synthèse sur les nombreux usages contemporains de cette notion de résilience : Lallau, 2008a ; Thomas, 2008.

³ La notion d'autonomie de la personne, inspirée de la conception d'Elster (1983) de la « liberté de faire autrement », permet de dépasser la notion de capacité en introduisant l'éthique et la faillibilité des personnes (Mahieu, 2005) dans l'analyse. Elle se définit comme capacité à décider et à réagir sans se reposer sur les proches ou une éventuelle structure d'appui, en fonction d'une vision personnelle.

⁴ En définissant la liberté comme « *the expansion of the 'capabilities' of people to lead the kind of lives they value – and have reason to value* » (Sen, 1999, p. 18), Sen se centre sur les buts généraux auxquels l'individu accorde de l'importance et ne s'interroge que peu sur les processus en jeu dans la formation de ces valeurs et engagements, et donc, sur ce qui fonde réellement la capacité d'action des personnes (Evans, 2002 ; Lallau et Dumbi, 2008).

Après avoir posé la définition de la résilience, il convient de se pencher sur la question de sa mesure, autrement dit de rendre opératoire notre cadre conceptuel. La première étape consiste dans le choix de la méthode de mesure, la seconde à l'appliquer à notre « terrain ».

3. Options méthodologiques : évaluer la résilience

3.1. Multidimensionalité et spécificités du public

En cohérence avec l'approche des capacités, la résilience doit être évaluée comme un phénomène multidimensionnel et qualitatif.

En premier lieu, le caractère multidimensionnel correspond à la façon dont les « agridifs » vivent la résilience et l'expriment dans les entretiens⁵, et dont les acteurs de l'appui l'analysent et tentent de la développer. Il conduit à développer une approche multicritères de la résilience, qui s'appuie sur les nombreux travaux récents tendant à évaluer de manière composite la vulnérabilité au niveau sociétal ou systémique (cf. Villagrán de León, 2006) et/ou au niveau des ménages (Adger, 2006 ; Vincent, 2007 ; Eakin et Bojorquez-Tapia, 2008).

En deuxième lieu, l'option « qualitative » permet de composer avec les spécificités du public concerné. De nombreux « agridifs » n'ont plus d'idée précise de l'état financier de leur exploitation, la comptabilité n'étant pas ou plus tenue. En conséquence, il est impossible de construire des indicateurs monétaires, qui pourraient suffire à l'analyse si, d'une part, ils étaient applicables à tous et si, d'autre part, on pouvait montrer leur corrélation avec d'autres indicateurs, plus qualitatifs ceux-là. Tel n'est pas le cas ici et ce sont ces indicateurs qualitatifs que nous devons privilégier, ce qui oblige ensuite à opérer une normalisation des indicateurs retenus (cf. *infra*).

En troisième lieu, la méthodologie d'enquête adoptée a été celle des récits de vie. D'une part, cette méthodologie se prête bien au recueil d'informations de nature qualitative, d'autre part et surtout, elle paraît la plus adaptée à une enquête réalisée auprès de personnes ayant vécu d'importantes difficultés, encore pénibles à évoquer, demeurant parfois très fragiles, voire hostiles *a priori* à toute investigation sur ce qui demeure pour beaucoup comme « leur échec »⁶. L'exploitation de ces récits croise toutefois le contenu des transcriptions d'entretiens avec l'avis des praticiens de l'appui, mais aussi avec nos propres observations. Ceci permet d'objectiver la subjectivité inhérente à la démarche des récits de vie, qui peut s'avérer problématique pour l'analyse⁷.

⁵ Il ressort en effet de ces récits non seulement l'idée d'un engrenage, les difficultés de différents ordres se succédant et se cumulant, mais aussi que les voies d'un rebond, suite à ces difficultés, sont de natures diverses. Il faut à la fois réussir à redresser l'exploitation, mais aussi à « se redresser » soi-même.

⁶ Ces entretiens ne sont toutefois pas totalement non directifs et le guide d'entretien permet à l'enquêteur de revenir sur les thèmes importants, au fil de la discussion.

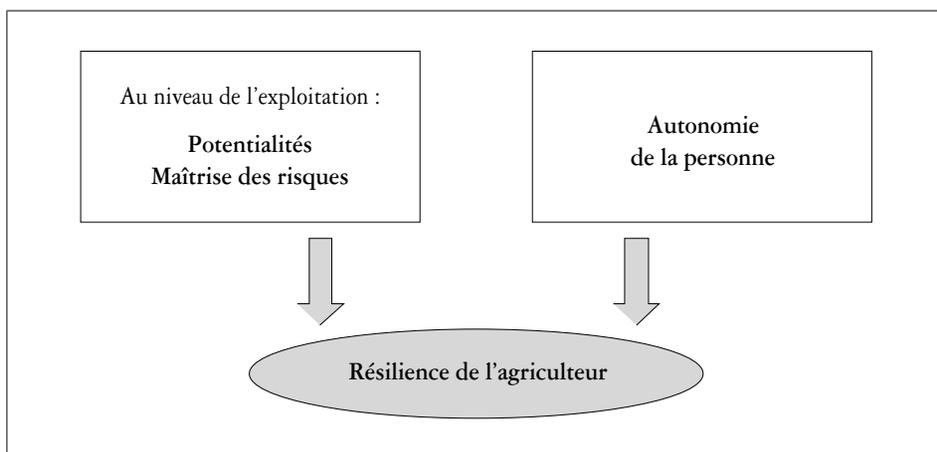
⁷ Par exemple, il faut parfois savoir relativiser les tendances paranoïaques de certaines des personnes rencontrées, qui développent à l'envi la thèse du complot, ou percevoir les mensonges de ceux qui ont encore trop honte de leurs difficultés pour les présenter de manière crue.

En dernier lieu, et en lien avec ce qui précède, il apparaît que la résilience ne peut être évaluée par un indicateur dichotomique de type « résilient *versus* non résilient ». En tant que processus dynamique, elle n'est pas une question de seuil mais une question de degré. Cette propriété renvoie aux indicateurs composites inspirés des outils de la « logique floue ». Ces outils ont permis, ces dernières années, d'intéressantes mesures de la pauvreté (Cerioli et Zani, 1990 ; Dagum, 2002 ; Vero, 2002). Ils permettent d'agréger des indicateurs qualitatifs et quantitatifs au sein d'un indice unique et conduisent à l'élaboration de *scorings* qui considèrent des situations intermédiaires entre l'appartenance totale à une classe et l'exclusion définitive de cette classe. Bien évidemment, la construction de scores fondés sur la logique floue pose d'importantes questions méthodologiques, tenant d'abord au choix des indicateurs et des modalités, ensuite à celui des pondérations et à la forme de la fonction d'agrégation.

3.2. Arbitrages méthodologiques

La détermination des indicateurs résulte, logiquement, d'arbitrages et ce à plusieurs niveaux (annexes 1 et 2). Le premier d'entre eux revient à proposer une double agrégation, à l'instar de différentes études récentes sur la vulnérabilité (notamment : Barbat, 2003 ; Carreño *et al.*, 2007). Les constructions d'indicateurs de vulnérabilité s'appuient généralement sur une décomposition entre des indicateurs de capacités et des indicateurs d'exposition/sensibilité aux risques (Moss *et al.*, 2001 ; Alwang *et al.*, 2001). En cohérence avec le cadre conceptuel testé ici (schéma 1), nous distinguons au sein des capacités entre ce qui relève davantage de l'exploitation et ce qui tient plus à la personne elle-même et son autonomie de décision. Sont ainsi d'abord calculés un indice ayant trait aux potentialités de l'exploitation, un indice regroupant les opportunités que cette dernière parvient à saisir et les risques qu'elle encourt, et un indice d'autonomie, qui ressort moins de l'exploitation que de la personne elle-même. Ces trois indices, non systématiquement corrélés entre eux, sont ensuite agrégés dans l'indice global de résilience.

Schéma 1. L'approche de la résilience



Le deuxième arbitrage consiste à retenir, au sein de chacun des trois indices intermédiaires, un nombre pertinent d'indicateurs, de nouveau issu d'un compromis : il ne s'agit pas de viser l'exhaustivité, mais de retenir les indicateurs analysés comme étant les plus significatifs, apportant l'information importante, non redondante.

Il s'agit ensuite, pour chaque indicateur, de déterminer des critères qui soient différenciants sur le plan de la résilience et d'affecter à chacun une note, *i.e.* un degré d'appartenance au sous-ensemble des « résilients selon le critère A ». Nous optons ici pour des indicateurs à trois modalités, c'est-à-dire à trois degrés d'appartenance, afin de concilier, une fois encore, complexité et opérationnalité (*cf.* annexe 2). Ces trois modalités sont déterminées au cas par cas, suite à l'analyse des récits de vie recueillis dans les exploitations.

Le choix des pondérations constitue la principale difficulté – voire la limite – méthodologique de la logique floue et, plus généralement, de la construction d'indices composites, portant ou non sur la vulnérabilité (Nardo *et al.*, 2005 ; Poslky *et al.* 2003). Différentes options sont possibles, mais toutes apparaissent comme discutables, reposant au final assez largement sur la capacité d'analyse de l'évaluateur⁸. Dans le champ de la logique floue, des méthodes de pondération fondées sur la notion de privation relative, revenant à donner plus de poids aux attributs dont peu de personnes sont privées, ont été testées dans certaines analyses de la pauvreté (Cerioli et Zani, 1990), mais ne se justifient pas dans le cas étudié ici, car notre travail ne se centre pas sur l'idée de privation, et le guide d'entretien n'est donc pas tourné vers les biens matériels détenus par les agriculteurs. Le processus de hiérarchie analytique, ou *analytic hierarchy process* (Saaty, 1987) est quant à lui utilisé dans la construction de certains index de vulnérabilité (Eakin et Bojorquez-Tapia 2008). Il consiste à attribuer les pondérations par combinaisons binaires, mais l'apparente sophistication de la méthode ne doit pas obérer le fait que cette attribution relève encore, pour une large part, de l'appréciation de l'analyste. Enfin, certains auteurs s'appuient sur des régressions statistiques (Briguglio, 2003), tandis que d'autres encore se limitent à une fixation des pondérations « à dire d'experts » (Vincent, 2004), en fonction de leur propre appréciation (Hahn, 2003), ou, plus simplement, également réparties (Pelling et Uitto, 2001).

Nous optons ici pour des pondérations fondées sur l'importance relative des indicateurs dans les éventuelles difficultés futures des agriculteurs. L'estimation de cette importance s'obtient, pour les trois indicateurs intermédiaires, par l'analyse des récits de vie (nombre de citations), croisée avec le recours à l'avis des praticiens de l'appui (classement et notations). Pour l'indicateur global, l'estimation ne s'appuie plus sur les entretiens, mais de manière plus significative, sur l'origine dominante, telle qu'enregistrée par l'ARAD (1 000 dossiers traités), des difficultés des agriculteurs l'ayant contactée depuis sa création, tenant tantôt aux structures de l'exploitation (pour 38 % des cas), tantôt à la conjoncture (28 %), tantôt à l'exploitant lui-même (34 %), une telle distinction renvoyant bien à notre cadre conceptuel (dotations, opportunités et risques, autonomie).

⁸ "Weighting of indicators necessarily involves some form of expert judgement" concluent ainsi Eakin et Bojorquez-Tapia (2008, p. 123).

Enfin, le choix des indicateurs retenus s'appuie à la fois sur l'avis des praticiens de l'ARAD, sur les transcriptions des 49 entretiens réalisés et sur les bases conceptuelles de notre approche. Bien qu'ils soient toujours discutables, ces indicateurs nous semblent donc faire sens, c'est-à-dire aider à la compréhension de ce qu'est la difficulté en agriculture.

3.3. Les indicateurs de la résilience

En premier lieu donc, pour qu'un redressement de l'exploitation puisse être envisagé, il faut que cette dernière dispose de potentialités, dont rendent compte quatre indicateurs majeurs.

Le premier, qui est aussi le plus important, évalue le niveau de la décapitalisation subie par l'exploitation durant ses difficultés. Il renseigne à la fois sur l'état de l'exploitation, *i.e.* ce sur quoi le redressement est entrepris, sur les chances de ce redressement, mais aussi sur la capacité de rebond de l'agriculteur⁹. Complémentaire au précédent, un deuxième indicateur renseigne sur les investissements réalisés, liés à des nouveaux projets ou à un simple renouvellement, ou sur leur absence éventuelle. Le troisième indicateur rend compte du respect – ou non – du plan de redressement¹⁰. Enfin, une exploitation ne peut être redressée que par une personne en bonne forme physique, il est donc nécessaire d'intégrer, dans ses potentialités, les éventuels problèmes de santé de l'exploitant.

L'indice de maîtrise des risques regroupe les éléments externes de la viabilité de l'exploitation et se compose lui aussi de quatre indicateurs. Avec les trois premiers indicateurs, il s'agit d'évaluer les risques encourus par l'exploitation, c'est-à-dire le caractère contre-aléatoire de ses choix productifs (sur les rendements, sur la lisibilité des prix de vente, sur le caractère « structurant » des productions¹¹). Quatrième

⁹ La décapitalisation initiale est évaluée et non pas précisément chiffrée, en comparant les structures de l'exploitation avant les difficultés et celles qui subsistaient ensuite. Cette comparaison est rendue possible grâce aux récits de vie, au fil desquels les différentes étapes des difficultés sont abordées et où les ventes réalisées (forcées ou non) sont récapitulées. C'est ensuite à l'évaluateur d'estimer si ces ventes représentent une part importante ou pas du capital initial (cession – généralement aisée, aux agriculteurs alentours – de terres, vente des truies-mères dans les élevages hors sol, du matériel majeur de l'exploitation, tels que tracteur, moissonneuse, matériaux de semis, etc.), et si elles mettent à mal la pérennité des activités concernées.

¹⁰ Lorsqu'aucun problème ne se manifeste durant ce plan, on observe soit, *a minima*, un maintien, soit un nouvel essor de l'exploitation. Un seul recul durant la période de suivi peut être lié à un problème exceptionnel, mais cela signifie souvent que l'exploitation demeure vulnérable. Une exploitation qui a reculé plusieurs fois les échéances du plan se dirige probablement vers une liquidation.

¹¹ Nous considérons que la diversité des productions est structurante dans le sens où elle partage les risques sur différents ateliers et donc sur différentes composantes du chiffre d'affaires. Par ailleurs ces différentes productions peuvent être sources de besoins de trésorerie mieux répartis dans l'année avec des ressources en trésorerie mieux réparties également tout au long de l'année. C'est le cas notamment d'une association légumes/céréales de pleins champs, ou lait/céréales, etc. La diversité des productions est donc source de structuration financière, économique et organisationnelle.

indicateur, le fait de disposer d'un revenu extérieur constitue un autre facteur important de réduction des risques encourus : « on a au moins de quoi faire vivre la famille ».

Enfin, nous proposons une vision élargie de la résilience, qui tient compte de l'autonomie de la personne. A ce niveau, l'étude des parcours des « agridifs » révèle l'importance, pour la capacité des personnes à réagir face aux difficultés, de leur ouverture à ce qui se passe en dehors de leur exploitation et en dehors du monde agricole (Bossut, 2002). Nous retenons : la lecture de la presse agricole, qui constitue un lien important, parfois le dernier, avec la profession ; l'importance du travail avec les autres agriculteurs, qui donne une dimension sociale à la résilience de l'exploitant¹² ; l'implication dans les formations collectives proposées les organisations professionnelles agricoles (OPA) ou par l'ARAD, qui induit une certaine rupture de l'isolement et qui permet l'accès à de nouvelles compétences, de nouvelles idées ; les engagements éventuels à l'extérieur de l'exploitation (vie associative, municipale, syndicale, politique, etc.) ; la nature de la relation avec l'ARAD, qui révèle le degré d'autonomie conservé ou reconquis par l'agriculteur ; enfin, les conditions de vie apparentes lorsque l'on se rend au domicile de l'agriculteur, une maison mal entretenue constituant un symptôme d'isolement, d'enfermement de la personne dans ses problèmes.

4. Les exploitants en difficulté : entre fragilité et vulnérabilité

Ces indicateurs une fois renseignés (annexe 3) nous permettent d'étudier tant la fragilité des personnes que la vulnérabilité des exploitations, soit directement par l'information qu'ils contiennent, soit indirectement par une relecture des récits de vie qu'ils incitent à réaliser afin de donner tout son sens à cette information. Les analyses proposées ici sont donc le fruit d'un va-et-vient entre les indicateurs et les transcriptions d'entretiens avec les agridifs et les praticiens de l'appui.

4.1. La fragilité des personnes

Cette fragilité peut tout d'abord être abordée par le biais des apprentissages, approchés ici comme capacité à tirer les enseignements des expériences vécues. Les deux termes de cette définition (expérimenter d'une part, en tirer parti de l'autre) peuvent être observés.

Les expériences vécues sont liées, d'une part, aux occupations et engagements extra-agricoles, d'autre part aux formations suivies. La vie associative et les voyages font émerger différentes opportunités pour l'exploitation, pour 14 d'entre eux. Les 35 autres invoquent la surcharge de travail pour expliquer leur non-ouverture au monde extérieur. Ceci peut révéler une fuite dans le travail, signe d'isolement plus que de redressement, et risque d'empêcher toute remise en question du système d'exploitation

¹² Tout d'abord parce que les économies d'échelle, et donc la réduction des charges, permises par un travail en commun sont d'autant plus importantes pour des « agridifs ». Ensuite, parce que cela révèle le degré d'isolement de l'agriculteur en difficulté, et à l'inverse, l'importance du capital social qu'il est parvenu à accumuler.

qui a amené les difficultés. Car les formations permettent d'obtenir des éclaircissements sur les nouvelles orientations environnementales, financières ou techniques, et donnent aussi l'occasion aux bénéficiaires (la moitié des agriculteurs rencontrés sur la période d'étude) d'échanger sur leurs difficultés avec d'autres, ce qui rompt, pour partie au moins, leur isolement¹³.

Certains, donc, sont parvenus à tirer parti de cette ouverture, en installant par exemple un atelier de transformation de pommes de terre en frites fraîches, un circuit de quad, une activité de restauration, d'assainissement chez des particuliers ou d'arrosage des terrils, en sélectionnant et en vendant des variétés anciennes de légumes et de fruits, etc. Nous constatons ainsi que les agriculteurs les moins fragiles aujourd'hui ont certes mobilisé leurs compétences techniques ou relationnelles, mais ils ont surtout su, d'une part, discerner leurs atouts et leurs insuffisances, d'autre part formuler des projets réalisables pour leurs exploitations¹⁴.

Le second volet de la fragilité relève de l'importance de l'environnement de l'agriculteur durant la période de difficultés. Cet environnement se compose, pour l'essentiel, de proches et de l'éventuelle structure d'appui, ici l'ARAD.

Nous constatons d'abord que 31 enquêtés ne travaillent pas avec d'autres agriculteurs, tantôt parce que les voisins cessent leur activité, tantôt parce ils s'estiment, à tort ou à raison, exclus des réseaux d'entraide et de travail en commun. Plus généralement, la fragilité de « l'agridif » dépend assez largement de ses dotations en capital social¹⁵. Ces dotations peuvent être perçues sous l'angle de l'accumulation : pouvoir compter sur des collègues, sur la famille, sur des amis, parce qu'eux-mêmes ont pu compter sur eux par le passé, c'est-à-dire parce qu'il a su, avant les difficultés, se construire un réseau social assez dense. Notre enquête montre que ces dotations peuvent être efficacement mobilisées face à des difficultés transitoires, mais dès lors que ces dernières sont d'ordre structurel, elles risquent de s'épuiser rapidement ; d'une part, du fait de l'isolement croissant de la personne (la perte des amis lorsque les ennuis commencent, lorsque l'on devient irritable, lorsque les considérations d'agrandissement priment sur l'entraide, etc.) ; d'autre part, car elles ne sont qu'imparfaitement substituables aux autres dotations (un ami ne remplace pas un banquier). Cette ambivalence du capital social (caractère crucial mais épuisement qui peut être rapide) met donc au centre de l'appui aux « agridifs » la nécessité de créer ou recréer du lien social, via des formations collectives ou un appui à la formulation et à la réalisation de projets inclus dans une dynamique de territoire.

Nous remarquons ensuite l'importance de la relation avec l'ARAD, en particulier la longue durée de cette relation (plus de dix années pour certains). Même s'ils s'espacent pour beaucoup d'agriculteurs, les contacts sont maintenus avec l'ARAD, au moins concernant le plan de redressement (échéances, conseils juridiques). Au-delà d'un

¹³ L'importance de la formation des agriculteurs comme moyen de lutte contre les processus d'exclusion a aussi été mise en évidence dans d'autres régions (Dufour *et al.*, 2004).

¹⁴ Ceci apparaît en particulier dans la faculté d'expliquer clairement leur parcours et leurs projets, lors des entretiens réalisés avec eux.

¹⁵ Yole et Tol (2001) ont aussi montré l'importance du capital social dans la capacité à faire face.

simple appui technique, la dimension de soutien moral apparaît prépondérante. Le redressement judiciaire est en effet vécu par la plupart comme un échec, qu'il est préférable de taire, par honte. L'appui de l'association est donc primordial pour éviter un trop grand isolement.

Enfin, les agriculteurs les plus dépendants de l'ARAD sont souvent ceux qui n'ont pas de grandes capacités à décider pour leur exploitation, ceux qui ne peuvent guère avancer de données économiques sur leurs exploitations. On y retrouve tous les dossiers de liquidation judiciaire rencontrés. Incapables de faire face à la complexité des tâches de gestion administrative, qui va croissante dans le nouveau contexte agricole, ils confient souvent tous leurs papiers à l'ARAD et n'ont pas toujours une vision bien claire de leur situation.

4.2. La vulnérabilité des exploitations

De manière synthétique, il apparaît que la plupart des exploitations demeurent figées dans une situation précaire, tant sur le plan du potentiel productif que sur celui de la gestion des risques.

La décapitalisation, qui concerne plus de la moitié des exploitants rencontrés, est une stratégie qui démontre le caractère profond et durable des difficultés, la vente de l'outil de travail n'étant utilisée qu'en dernier recours. Par ailleurs, seuls 12 agriculteurs ont réellement pu investir dans de nouveaux projets après leur plan de redressement. Pour beaucoup, les possibilités financières d'améliorer les conditions de travail ou les conditions de vie sont inexistantes. Ainsi, l'amélioration de l'habitat passe après toutes les dépenses consacrées à l'exploitation (la mise aux normes d'un bâtiment, l'achat d'un distributeur d'aliment, etc.). Par ailleurs, les exploitants apparaissent souvent atteints physiquement et/ou psychologiquement, affirmant craindre pour leur capacité à « tenir l'exploitation ». Les difficultés les amènent souvent à se surcharger de travail, afin de réduire les coûts. A ceci s'ajoute le stress constant lié aux lettres de relance, aux visites d'huissiers, etc.

Au total donc, les potentialités existantes sur les exploitations sont fortement diminuées suite à la mise en place du plan ou de l'échéancier, même si ce dernier est respecté. Le redressement de l'activité en est d'autant plus compliqué. On constate une atteinte globale des dotations en capital, physique par la vente des terres ou du cheptel, humain par des conditions de vie difficiles, social par l'isolement, et financier par la nécessité d'autofinancer tous les investissements, faute de nouveaux prêts. Notons, par exemple, que de nombreux producteurs de lait n'ont pas encore fait la mise aux normes, trop coûteuse, ce qui hypothèque l'avenir de leur « système lait ». Ainsi, ces agriculteurs paraissent, faute de financements, figés dans ce système, alors que c'est de ce dernier que proviennent, pour une part au moins, leurs difficultés. On note là toute l'ambivalence du plan de redressement, à la fois condition *sine qua non* pour éviter la liquidation et facteur de rigidité pour l'exploitation, la figeant dans une structure qui risque d'être à l'origine de nouvelles difficultés économiques. Face à une telle dégradation et du fait de la difficulté de se prémunir contre les risques productifs et commerciaux, la recherche d'un complément de revenu, soit par une activité complémentaire, soit par une activité non agricole à temps plein, paraît constituer un

élément important de résilience¹⁶. Le schéma, tel qu'il se dégage des entretiens, est usuel : suite aux difficultés et parce que l'activité agricole ne permettrait plus de « vivre », le conjoint ou la conjointe est allé(e) chercher un complément de revenu. Le « réseau social » est, sur ce point-là aussi, fondamental et contribue largement au succès de la recherche d'emplois et, donc, de l'émergence d'activités complémentaires sécurisantes sur le plan financier.

Au final, nous pouvons retenir deux enseignements principaux. D'une part, bien souvent, pour les agriculteurs rencontrés, un accroissement de la résilience passe principalement, à ressources personnelles et potentiel de production donnés, par la recherche d'une source de revenu extérieure à l'exploitation. D'autre part, ils ne parviennent guère à faire évoluer ce potentiel de production, car il sont figés, notamment du fait du plan de redressement, dans un système technico-économique fragile ou dans une situation financière délicate (endettement trop important par rapport au potentiel de remboursement de l'exploitation), système qui pourtant a démontré ses limites, puisqu'il a conduit aux présentes difficultés. En outre, le caractère déterminant de l'ouverture au monde extérieur, extra-agricole en particulier, a été souligné, mais cette ouverture n'évolue que rarement de manière favorable lorsque l'on est en difficulté.

5. Esquisse typologique et enseignements normatifs

5.1. Esquisse typologique et enseignements normatifs

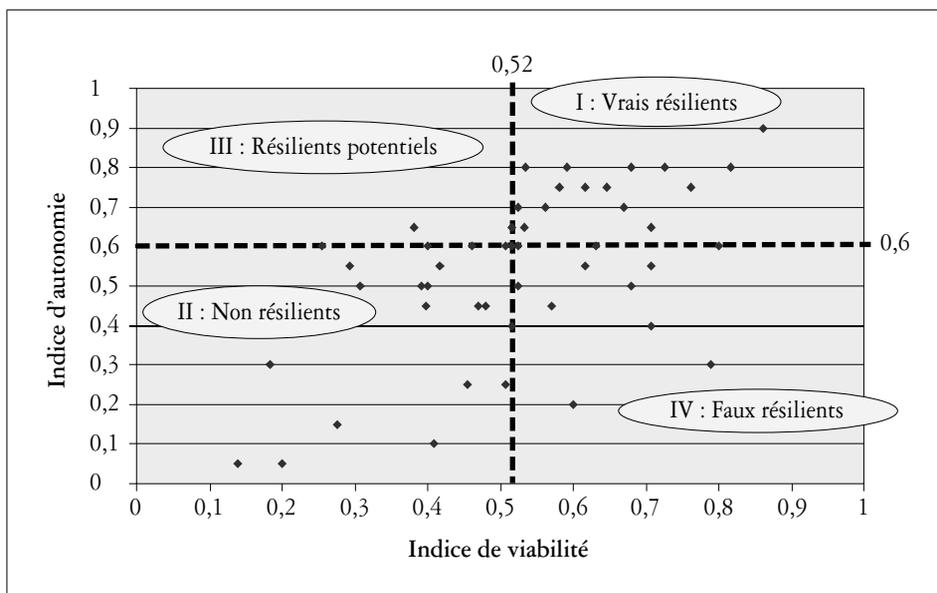
Au vu de ces résultats, la question des enseignements normatifs se pose : quelles leçons tirer pour l'action d'appui aux agriculteurs en difficulté ? La première de ces leçons tient en la diversité des situations rencontrées, et par conséquent, à la nécessaire adaptation de l'appui. Si, toutefois, on ne se contente pas d'un commode « cas par cas », il devient nécessaire de construire une typologie, sur la base des choix conceptuels et méthodologiques défendus ici.

Nous la fondons cette typologie sur la distinction entre la viabilité de l'exploitation et les capacités de choix de son chef. D'une part, les potentialités et les risques encourus contribuent à la viabilité de l'exploitation, entendue comme capacité à demeurer en activité. Nous reconstruisons alors un indice unique de viabilité de l'exploitation, tenant compte du poids des indices de potentialités et de risques dans l'indicateur global de résilience. D'autre part, nous associons cet indice de viabilité à l'indice d'autonomie, ce qui nous permet d'obtenir quatre configurations possibles (graphique 1).

Un dernier choix méthodologique se pose alors, celui des valeurs seuils des indices qui nous permettent de qualifier les exploitations viables ou non viables, et les personnes autonomes ou non autonomes. Ne pouvant pas nous appuyer, du fait de la faible taille de l'échantillon, sur une recherche d'un seuil statistiquement significatif,

¹⁶ Ceux qui disposent de ce complément de revenu sont aussi souvent ceux qui « s'en sortent » le mieux.

Graphique 1. La résilience, entre viabilité et autonomie



nous optons pour une démarche empirique, fondée sur l'examen des 49 récits de vie. De cet examen, il ressort que les valeurs médianes des indices peuvent constituer des valeurs seuils pertinentes. Malgré le caractère exploratoire de l'approche proposée ici, l'application de ces valeurs nous permet de distinguer quatre postures « d'agridifs », au regard de la résilience, et de leur associer des enseignements normatifs spécifiques.

5.2. Analyse des types et enseignements normatifs

Les « non-résilients » regroupent les agriculteurs qui, du fait de leur plan de redressement, restent dans le même système d'exploitation. Ils rencontrent beaucoup de difficultés sur le plan financier, ne serait-ce que pour renouveler leur matériel. Un autre trait saillant tient dans la faiblesse initiale des dotations en capital humain, ou leur dégradation marquée suite aux difficultés. Ils sont peu autonomes vis-à-vis de la structure d'appui, lui demandant conseil pour tout ce qui touche à l'exploitation et y trouvant aussi un fort soutien moral. La question de l'utilité d'un suivi se pose alors clairement, avec son corollaire, la suspicion de « l'acharnement thérapeutique ». Ne convient-il pas de transférer de tels dossiers aux services sociaux (obtention du RMI, suivi éventuel par les services sociaux) ? La question se pose en termes moins brutaux pour des agriculteurs déjà âgés. L'enjeu, dans ce cas, est de « faire tenir jusqu'à la retraite », selon les propos entendus à l'ARAD.

Les « résilients potentiels » rassemblent les agriculteurs dans une situation économiquement précaire (fortement dégradée préalablement au plan de redressement). Tout comme les précédents, ils ne parviennent guère à faire évoluer leur exploitation, qui reste fragile face aux chocs et aux aléas de l'activité agricole, mais leur vulnérabilité provient davantage du contexte dans lequel ils évoluent que d'eux-mêmes. Ils font en

effet preuve d'une ouverture relativement importante, se montrent conscients de leurs difficultés et semblent prêts à « rebondir », à rompre soit avec le schéma antérieur, soit avec l'activité agricole elle-même. Ils disposent donc d'une autonomie assez importante, mais mise au service de l'exploitation, cette autonomie est difficilement convertie en projets réalisables. En matière d'appui, il s'agit alors surtout d'accompagner leur reconversion (aide à la recherche d'emploi ou aide à la réalisation du projet d'exploitation), afin que le « nouveau départ » soit pris de la meilleure façon possible, c'est-à-dire mûri, choisi et préparé.

Les « vrais résilients » sont des agriculteurs qui réussissent à rebondir suite à leur plan de redressement. Grâce tout d'abord et très souvent, à la précocité de leur prise de conscience des difficultés et de leur réaction : ils n'ont pas attendu « le dernier moment » et ont donc pu échapper à des dégradations irréversibles. Grâce aussi à leur ouverture : ils ont saisi des opportunités et réussissent à investir dans de nouveaux projets pour sécuriser économiquement leur exploitation, et/ou pérennisent une source extérieure de revenus. La structure d'appui ne représente plus qu'une aide essentiellement juridique et ils se tournent très facilement vers l'extérieur pour consulter divers avis. Ayant retrouvé leur autonomie, ils n'ont plus d'importants besoins d'appui, au-delà de la période du « suivi de trois ans ».

Enfin les « faux résilients » correspondent aux cas qui combinent des exploitations qui semblent se porter mieux, à même d'apporter un revenu correct, et des personnes qui demeurent fragiles. On ne constate alors pas de stratégie à long terme, pas de valorisation du capital, l'essentiel étant de conserver en l'état ce qui peut l'être, après avoir sorti l'exploitation « du rouge ». Les stratégies adoptées sont donc majoritairement défensives : les investissements sont porteurs de risques auxquels ces exploitants préfèrent ne pas s'exposer ; la spirale de l'endettement à court terme menace constamment ; une tendance à l'isolement est souvent constatée. Et lorsqu'elles deviennent plus offensives, elles prennent parfois l'apparence d'une fuite en avant, du fait d'une acceptation limitée des difficultés. Les risques encourus venant plus d'eux-mêmes que de l'environnement, l'une des clés de la résilience de ces exploitants réside sans doute dans le suivi de formations collectives, à même, d'une part, de faire accepter l'ampleur des difficultés et, d'autre part, de faire émerger des projets pour l'exploitation, enfin de restaurer un certain lien social.

5.3. Résilience et aspirations

Au cœur de cette analyse typologique, on trouve, comme élément majeur de résilience et comme condition première du rebond, la capacité à formuler des projets, ou, selon le mot d'Appadurai (2004), la « capacité à aspirer ». Une scission assez claire apparaît ici entre résilients et résilients potentiels, d'une part, et non-résilients et faux résilients, d'autre part. Cette scission peut être analysée en termes « d'échec d'aspiration » (Ray, 2004). Un échec qui peut s'observer dans l'absence de projets, comme dans la formulation de projets objectivement irréalistes, ou encore dans la conviction que les souhaits et projets formulés, même modestes, sont hors de portée.

En premier lieu, l'absence de projet constitue à la fois une conséquence et une cause de fragilité. Dès lors que les agriculteurs n'envisagent plus rien de particulier

pour améliorer leur situation (et qu'ils ne sont pas proches de la retraite), ils diminuent leur résilience. Même si le projet est d'abandonner l'activité agricole pour trouver une place de salarié à l'extérieur de l'exploitation, la capacité à penser l'avenir est un signe que la personne regagne en autonomie.

Ensuite, certaines aspirations sont objectivement irréalistes. Certes, la capacité à rêver, c'est-à-dire à envisager des projets irréalisables à court terme, peut être perçue comme un indicateur positif, relativement à une absence totale d'aspiration. Mais le fait de formuler des souhaits et projets particulièrement décalés par rapport aux possibilités réelles de mises en œuvre constitue une autre modalité d'échec d'aspiration, fruit de l'insuffisance des capacités de la personne.

Enfin, l'échec des aspirations s'exprime dans un certain fatalisme, que l'on tend à présenter comme une simple lucidité. Les agriculteurs perçoivent leur vulnérabilité, ont des souhaits d'amélioration, envisagent des pistes de solution, mais se perçoivent comme incapables de les mettre en œuvre. Cette perception est à relier au caractère très évolutif du contexte agricole : « le métier a changé », les repères d'autrefois disparaissent. Il est donc « nécessaire de s'adapter », ce dont certains s'estiment incapables, faute de dotations suffisantes ou par manque d'opportunités. Ceux-là risquent de développer une stratégie assez paradoxale, faite d'une gestion quotidienne de l'urgence teintée de fatalisme et d'immobilisme.

Concluons sur les questions d'ordre éthique que ces situations d'échec d'aspiration posent à ceux qui interviennent auprès des agriculteurs en difficulté. Ces intervenants se fondent généralement sur une éthique de respect du choix de l'exploitant : même si la solution choisie par l'exploitant n'est pas celle qui est considérée comme la plus favorable, ce dernier reste l'ultime décideur quant à l'avenir de son exploitation.

Pourtant, au cœur d'une crise, la capacité des personnes à prendre des décisions de manière autonome risque de s'amenuiser. C'est le cas, bien souvent, lorsqu'un agriculteur contacte l'ARAD en dernier recours, lorsque la survie de l'exploitation est menacée à court terme. L'association pare alors au plus pressé, c'est-à-dire tente de protéger l'outil de travail face aux menaces de saisie du matériel ou d'expulsion, et accompagne l'agriculteur dans les procédures judiciaires. Des décisions rapides sont à prendre et les intervenants se substituent souvent, pour partie au moins, à un exploitant alors extrêmement vulnérable. C'est ensuite, après le traitement de l'urgence et dans le cadre d'un suivi à moyen terme, que l'on peut envisager la reconquête par l'agriculteur de son autonomie de décision.

Ensuite, une décision de « maintien à tout prix », prise contre l'avis de, mais validée par la structure d'appui au nom du principe de respect du choix de l'exploitant, peut justement conduire à une aggravation de la situation de l'agriculteur, aggravation qui peut prendre la forme de coûts humains irréversibles (détérioration irrémédiable de la santé physique ou mentale). C'est alors la responsabilité propre de l'intervenant extérieur qui est en question. Doit-on se montrer plus directif avec un agriculteur qui « refuse la réalité » ? Doit-on malgré tout l'accompagner, en tablant sur une lente prise de conscience des « réalités » ?

On retrouve là, finalement, des interrogations communes à toute intervention auprès de populations en situation de pauvreté : doit-on aider ceux qui s'aident (en faisant les « bons » choix notamment), et laisser de côté ceux qui sont peu capables d'aspirer, de décider et d'agir, plutôt que de « gaspiller » des ressources en un suivi sans fin ? Les réponses à de telles interrogations ne peuvent pas être absolues et ne s'argumentent que relativement à une éthique, celle de la responsabilité de l'intervention auprès des agriculteurs vulnérables¹⁷.

6. Empêcher l'irréversibilité ?

6.1. L'irréversibilité des dégradations

L'indicateur agrégé de résilience se fonde, dans sa construction, sur le principe de compensation, un bon score sur un indice pouvant compenser un mauvais score sur un autre (Eakin et Bojorquez-Tapia, 2008). Mais cette compensation n'est pas illimitée ; l'analyse proposée ici montre ainsi que de nombreuses exploitations ne parviennent pas à se redresser, malgré la mise en œuvre du plan éponyme et l'apurement lié d'une partie du passif, et malgré l'appui qu'elles reçoivent. Parmi les raisons évoquées par beaucoup de nos interlocuteurs, domine la conviction que ces exploitants « réagissent trop tard », alors que la dégradation de la situation est déjà très engagée. Derrière ce « trop tard », il y a l'idée du franchissement d'un point de non retour, c'est-à-dire de l'existence d'un seuil d'irréversibilité. Au-delà de l'apparente évidence intuitive, ce constat pose deux questions majeures que nous pouvons aborder comme autant d'ouvertures. Tout d'abord, comment cette irréversibilité peut-elle être définie, en cohérence avec l'approche conceptuelle défendue ici ? Comment, ensuite, pourrait-elle être concrètement évitée ?

En premier lieu, appliquée aux exploitations agricoles telles qu'abordées ici, la notion d'irréversibilité s'inscrit dans le prolongement des approches environnementales de la soutenabilité. Elle revient à rechercher le « point de non retour » économique, en particulier dans la perte de potentialités (niveau de la décapitalisation, renouvellement du matériel, etc.). Mais il faut aussi tenter d'approcher le moment où la dégradation du capital humain devient irréversible, tout au moins à court et à moyen termes – la seule irréversibilité humaine véritable étant la mort. Cette dégradation s'observe dans différents indicateurs constituant notre indicateur de résilience (repli sur soi, fatigue physique et psychologique, etc.), et dans l'incapacité à formuler des projets.

Notre analyse se fonde sur l'hypothèse, usuelle dans les analyses en termes de durabilité, d'une imparfaite substituabilité entre les types d'actifs. Reformulée selon les termes de notre problématique, cette hypothèse revient à poser que les potentialités d'une exploitation ne peuvent que partiellement se substituer aux capacités de gestion

¹⁷ Là encore, l'approche de Sen, celle du « *have reason to value* » et d'un refus constant du paternalisme dans l'intervention de développement, apparaît d'une portée limitée pour les praticiens de l'appui. Sur ces limites et le principe de responsabilité dans l'intervention, voir Mahieu, 2005.

du chef d'exploitation, à son autonomie, et que si cette autonomie est trop dégradée, un relativement bon état du capital physique n'y fera rien : l'exploitation est condamnée à disparaître. La réciproque peut aussi être envisagée : l'ouverture au monde extérieur ne suffit pas pour sauver une exploitation aux revenus trop faibles et aléatoires, ou qui aurait trop décapitalisé. De la même façon, un agriculteur demeurant sur son exploitation, alors que celle-ci ne peut manifestement plus être redressée, risque aussi d'être atteint physiquement et psychologiquement. Potentialités, opportunités, ouverture sont donc partiellement substituables, tant que l'une de ces trois composantes de la résilience ne connaît pas de dégradation irrémédiable. Au-delà de ces seuils, l'irréversibilité peut devenir cumulative. Les irréversibilités économique et humaine s'entretiennent alors, en une logique de cercle vicieux. Ceci renvoie à la nécessité de la reconversion, « avant qu'il ne soit trop tard », c'est-à-dire avant que l'autonomie des personnes ne soit durablement affaiblie.

Une démarche d'observatoire a été mise en œuvre au sein de l'ARAD afin de confirmer, ou d'invalidier, ces conclusions. Et ce grâce à un recueil régulier de données, quantitatives et qualitatives, réalisé par les techniciens de l'ARAD auprès des agriculteurs bénéficiant de leur suivi. Nous pourrions ainsi, grâce à l'exploitation d'une base de données de plusieurs années, dépasser les limites de l'analyse uniquement rétrospective proposée ici, accroître la portée analytique des indicateurs calculés et, au final, proposer une analyse dynamique de la vulnérabilité.

6.2. Conclusion : agir en amont

Ces conclusions renvoient aussi à une double nécessité, celle d'une action précoce de la part des différents intervenants et créanciers éventuels et celle d'une prise de conscience et d'une acceptation rapides de la part des agriculteurs, lorsqu'apparaissent les premières difficultés, personnelles ou professionnelles. Sur ces deux plans, en région Nord-Pas-de-Calais, beaucoup reste à faire. Dans le premier cas, il s'agit d'éviter que des dispositifs d'alerte précoce ne se muent en stigmatisation, voire en curée – « récupérer ses créances » avant les autres, dès lors qu'une exploitation est déclarée fragilisée. Dans le second cas, le tabou de la difficulté et de l'échec demeure prégnant dans les exploitations agricoles et limite la capacité de réaction des exploitants (Leroy, 2007 ; Lallau et Leroy, 2007).

Sans de telles réactions, les « départs précoces », selon l'expression usuelle et pudique (Bernardi et Lefebvre, 2002), se poursuivront à un rythme élevé dans les années à venir, et ce malgré le contexte actuel de prix élevés sur certains marchés agricoles. Ceci est d'ailleurs déjà acté par les institutions régionales (BCEOM, 2005) et la décline du nombre d'exploitations viables semble aux yeux de beaucoup comme inexorable, allant dans le sens de l'Histoire. Les coûts humains liés à cette décline ne peuvent toutefois être omis de la réflexion prospective, ou de l'analyse de la durabilité du modèle de développement qui les induit.

Bibliographie

- Adger W.N. (2006) Vulnerability, *Global Environmental Change* 16, 268-281.
- Alwang J., Siegel P. and Jorgensen S. (2001) Vulnerability: A view from different disciplines, Social Protection Discussion Paper Series n° 115, The World Bank, Washington, June.
- Appadurai A. (2004) The capacity to aspire: Culture and the terms of recognition, *in: Culture and Public Action*, Rao V., Walton M. (eds), Stanford, Stanford University Press, 59-84.
- Barbat A.H. (2003) Detailed applications of the holistic approach for seismic risk evaluation in an urban center using relative indices, Institute of Environmental Studies, University of Colombia, Manizales, Colombia.
- BCEOM (2005) Les modifications de la Politique agricole commune : conséquences économiques, environnementales et territoriales pour l'agriculture de la région Nord-Pas-de-Calais, Synthèse générale de l'étude réalisée pour le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, Mars.
- Bernardi V., Lefebvre F. (2002) Les départs précoces de l'agriculture : mythe ou réalité ? *Cahiers du CNASEA* 2, Octobre.
- Bossut M. (2002) Etude exploratoire sur les facteurs de risques psycho-sociaux en agriculture wallonne, Rapport, Université de Liège.
- Briguglio L. (2003) Methodological and practical considerations for constructing socio-economic indicators to evaluate disaster risk, Institute of Environmental Studies, University of Colombia, Manizales, Colombia.
- Carreño M.L., Cardona O. and Barbat A. (2007) Urban seismic risk evaluation: A holistic approach, *Natural Hazard* 40, 137-172.
- Ceroli A., Zani S. (1990) A fuzzy approach to the measurement of poverty, *in: Income and Wealth Distribution, Inequality and Poverty, Studies in Contemporary Economics*, Dagum C., Zenga M. (eds), Berlin, Springer-Verlag, 272-84.
- Cyrulnik B. (2001) *Les vilains petits canards*, Paris, Odile Jacob.
- Dagum C. (2002) Analysis and measurement of poverty and social exclusion using fuzzy set theory. Application and policy implications, University of Bologna, September.
- Dercon S. (2005) Vulnerability: a micro perspective, QEH Working Paper, Oxford University, April.
- Dufour A., Bernard C. et Charreyron C. (2004) Analyse des processus de fragilisation et du rapport au savoir en agriculture. Etude auprès d'agricultrices et d'agriculteurs dans les Coteaux du lyonnais, ISARA Lyon, Projet Kaléinove.
- Eakin H., Bojorquez-Tapia L.A. (2008) Insights into the composition of household vulnerability from multicriteria decision analysis, *Global Environmental Change* 18, 112-127.
- Elster J. (1983) *Sour Grapes*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Evans P. (2002) Collective capabilities, culture, and Amartya Sen's development as freedom, *Studies in Comparative International Development* 37(2), 54-60.
- Folke C. (2006) Resilience: The emergence of a perspective for social ecological systems analyses, *Global Environmental Change* 16(3), 253-267.
- Gondard-Delcroix C., Rousseau S. (2004) Vulnérabilité et stratégies durables de gestion des risques : une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar, *Développement Durable et Territoires*, Dossier 3, Février.
- Guermontprez B., Lallau B., Robillard J.-L., Thibaut E. et Vaillant K. (2005) L'association régionale des agriculteurs en difficulté (ARAD), Rapport final d'évaluation, GRECAT/AFIP, Octobre.
- Hahn H. (2003) Indicators and other instruments for local risk management for communities and local governments, Project Local Risk Management for Communities and Local Governments, Report, The German Technical Cooperation Agency.
- Lallau B. (2008a) La résilience, moyen et fin d'un développement durable ? Conférence internationale, *La problématique du développement durable vingt ans après : nouvelles lectures théoriques, innovations méthodologiques, et domaines d'extension*, Lille, novembre.
- Lallau B. (2008b) Les agriculteurs africains entre vulnérabilité et résilience. Pour une approche par les capacités de la gestion des risques, *Revue Française de Socio-Economie* 1, 1^{er} semestre, 177-198.
- Lallau B., Dumbi C. (2008) Du capital social à l'agencéité. Essai sur les capacités à l'action collective des agriculteurs urbains de Kinshasa (RD Congo), in: *Repenser l'action collective. Une approche par les capacités*, Dubois J.-L., Brouillet A.-S., Bakhshi P. et Duray-Soundron C. (éds), Paris, Réseau Impact/L'Harmattan, Collection éthique économique.
- Lallau B., Leroy C. (2007) Eviter l'irréversible. Ou comment rendre socialement durable la disparition programmée des exploitations agricoles en région Nord-Pas-de-Calais, Colloque *Instituer le développement durable. Appropriation, professionnalisation, standardisation*, Lille, novembre.
- Leroy C. (2007) Comprendre la difficulté pour mieux la prévenir. Quelques enseignements en agriculture du Nord-Pas-de-Calais, *GRECAT, Collection Etudes et synthèses*, 1^{er} trimestre.
- Mahieu F.-R. (2005) Une dimension négligée : la soutenabilité humaine du développement, Miméo, C3ED, Octobre.
- Moss R.H., Brenkert A.L. and Malone E.L. (2001) Vulnerability to climate change: A quantitative approach, US Department of Energy/Battelle, Oak Ridge, TN.
- Nardo M., Saisana M., Saltelliand A., Tarantola S., Hoffman A. and Giovannini E. (2005) Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide, OECD Statistics Working Paper JT00188147.
- Pelling M., Uitto J. (2001) Small Island developing states: Natural disaster vulnerability and global change, *Environmental Hazards* 3, 49-62.

- Polsky C., Schröter D., Patt A., Gaffin S. and Martello M.L. (2003) Assessing vulnerabilities to the effects of global change: An eight-step approach, Research and Assessment Systems for Sustainability Program, Discussion Paper 2003-5, Harvard University, Cambridge.
- Ray D. (2004) Aspirations, poverty and economic change, BREAD Policy Paper 002, Bureau for Research in Economic Analysis of Development, April.
- Rousseau S. (2003) Capabilités, risques et vulnérabilité, *in: Pauvreté et développement socialement durable*, Dubois J.-L., Lachaud J.-P., Montaud J.-M. et Pouille A. (dir.), Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 11-22.
- Saaty T.L. (1987) The analytic hierarchy process: What it is and how it is used, *Mathematical Modeling* 9, 161-176.
- Sen A. (1999) *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press.
- Sen A. (1992) *Inequality Reexamined*, Oxford, Oxford University Press.
- Thomas H. (2008) Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. De l'usage et de la traduction de notions éponges en sciences de l'homme et de la vie, TERRA-Ed., collection Esquisses, février.
- Vero J. (2002) Mesurer la pauvreté à partir des concepts de biens premiers, de réalisations primaires et de capacités de base. Le rôle de l'espace d'information dans l'identification de la pauvreté des jeunes en phase d'insertion professionnelle, Thèse en sciences économiques, GREQAM, Aix-Marseille.
- Villagrán de León J.-C. (2006) Vulnerability: A conceptual and methodological review, SOURCE, Publication Series of UNU-EHS 4/2006.
- Vincent K. (2004) Creating an index of social vulnerability to climate change in Africa, Tyndal Centre for Climate Research, Working Paper 56, November.
- Vincent K. (2007) Uncertainty in adaptive capacity and the importance of scale, *Global Environmental Change* 17, 12-24.

ANNEXES

Annexe 1. Formulation mathématique des indices

Pour chaque indicateur de la résilience

μ_A est une fonction d'appartenance au sous-ensemble B.

Un agriculteur x aura 3 types de statut :

| | |
|------------------|---|
| $\mu_B(x) = 0$ | L'agriculteur dispose de la modalité la moins favorable |
| $\mu_B(x) = 0,5$ | L'agriculteur dispose de la modalité intermédiaire |
| $\mu_B(x) = 1$ | L'agriculteur dispose de la modalité la plus favorable |

Les trois indices intermédiaires pour l'agriculteur x

$$I_p(x) = \sum_{i=1}^n \alpha_i \cdot \mu_i(x) \text{ avec } \sum_{i=1}^n \alpha_i = 1 \text{ et } 0 \leq I_p(x) \leq 1 \quad (1)$$

$$I_r(x) = \sum_{i=1}^m \beta_i \cdot \mu_i(x) \text{ avec } \sum_{i=1}^m \beta_i = 1 \text{ et } 0 \leq I_r(x) \leq 1 \quad (2)$$

$$I_a(x) = \sum_{i=1}^k \varepsilon_i \cdot \mu_i(x) \text{ avec } \sum_{i=1}^k \varepsilon_i = 1 \text{ et } 0 \leq I_a(x) \leq 1 \quad (3)$$

L'indice global de résilience pour l'agriculteur x

$$R(x) = \phi_p \cdot I_p(x) + \phi_r \cdot I_r(x) + \phi_a \cdot I_a(x) \text{ avec } \Phi_p + \Phi_r + \Phi_a = 1 \text{ et } 0 \leq R(x) \leq 1 \quad (4)$$

Les indices moyens sont obtenus grâce à des moyennes arithmétiques simples (N = 49)

Annexe 2. 3 indices, 14 indicateurs

| L'indice de potentialités | | | | |
|--|--|---------|------------|------------------|
| Indicateurs (n=4) et modalités | | μ_i | α_i | $\alpha_i \mu_i$ |
| Indicateur 1 : Décapitalisation initiale | | | | |
| Pas de cession | | 1 | | 0,3 |
| Cession – de 50 % du capital | | 0,5 | 0,3 | 0,15 |
| Cession + de 50 % du capital | | 0 | | 0 |
| Indicateur 2 : Investissements réalisés (recapitalisation) | | | | |
| Investissements dans nouveaux projets | | 1 | | 0,3 |
| Renouvellement du capital | | 0,5 | 0,3 | 0,15 |
| Aucun | | 0 | | 0 |
| Indicateur 3 : Respect du plan de redressement | | | | |
| Sans problème | | 1 | | 0,3 |
| Un recul | | 0,5 | 0,3 | 0,15 |
| Plus de un recul | | 0 | | 0 |
| Indicateur 4 : Problèmes de santé liés à l'activité | | | | |
| Non évoqué | | 1 | | 0,1 |
| Peurs exprimées | | 0,5 | 0,1 | 0,05 |
| Existant actuellement | | 0 | | 0 |
| Indice de potentialités (IP) | | | | / 1 |

| L'indice de maîtrise des risques | | | | |
|---|--|---------|-----------|-----------------|
| Indicateurs (m=4) et modalités | | μ_i | β_i | $\beta_i \mu_i$ |
| Indicateur 5 : Risques sur les rendements | | | | |
| Pas de risques (services...) | | 1 | | 0,2 |
| Productions à rendement peu variable | | 0,5 | 0,2 | 0,1 |
| Hors-sol, endives, légumes, pommes de terre | | 0 | | 0 |
| Indicateurs 6 : Risques sur les prix | | | | |
| Produit original, clientèle construite | | 1 | | 0,2 |
| Productions PAC | | 0,5 | 0,2 | 0,1 |
| Marché libre | | 0 | | 0 |
| Indicateur 7 : Diversité des productions | | | | |
| Plus de deux productions structurantes | | 1 | | 0,2 |
| Deux productions structurantes | | 0,5 | 0,2 | 0,1 |
| Une production structurante | | 0 | | 0 |
| Indicateur 8 : Complément de revenu | | | | |
| Salaire du conjoint | | 1 | | 0,4 |
| Double activité et/ou aides spécifiques | | 0,5 | 0,4 | 0,2 |
| Aucun | | 0 | | 0 |
| Indice de maîtrise des risques (I_r) | | | | / 1 |

L'indice d'autonomie

| Indicateurs (k=6) et modalités | μ_i | ϵ_i | $\epsilon_i \mu_i$ |
|---|---------|--------------|--------------------|
| Indicateur 9 : Lecture de la presse agricole | | | |
| Lit et est abonné à des revues agricoles | 1 | | 0,1 |
| Lit occasionnellement mais pas abonné | 0,5 | 1 | 0,05 |
| Ne lit pas la presse agricole | 0 | | 0 |
| Indicateur 10 : Travail avec autres agriculteurs | | | |
| Travaille actuellement avec d'autres agriculteurs | 1 | | 0,1 |
| A travaillé en entraide mais plus aujourd'hui | 0,5 | 1 | 0,05 |
| N'a jamais travaillé avec d'autres agriculteurs | 0 | | 0 |
| Indicateur 11 : Engagement non agricole | | | |
| Fait partie actuellement d'au moins une association | 1 | | 0,1 |
| En a fait partie mais manque de temps aujourd'hui | 0,5 | 1 | 0,05 |
| N'en a jamais fait partie | 0 | | 0 |
| Indicateur 12 : Les conditions de vie apparentes | | | |
| Maison propre et équipée | 1 | | 0,2 |
| Maison propre mais sous-équipée | 0,5 | 2 | 0,1 |
| Maison à apparence négligée | 0 | | 0 |
| Indicateur 13 : Dépendance vis-à-vis de l'ARAD | | | |
| Contacts uniquement concernant le plan de redressement | 1 | | 0,3 |
| Contacts pour des problèmes trésorerie ou de financement | 0,5 | 3 | 0,15 |
| Contacts en priorité pour tout ce qui touche à l'exploitation | 0 | | 0 |
| Indicateur 14 : Participation à des formations collectives | | | |
| Formations proposées par OPA, organismes extérieurs | 1 | | 0,2 |
| Formations proposées par l'ARAD | 0,5 | 2 | 0,1 |
| Aucune participation | 0 | | 0 |
| <i>Indice d'autonomie (I_a)</i> | | | / 1 |

Annexe 3. Résultats moyens par indicateurs (N=49)

| POTENTIALITES | |
|--|--------------|
| Décapitalisation | 0,64 |
| Investissements réalisés (recapitalisation) | 0,42 |
| Respect du plan de redressement | 0,785 |
| Problèmes de santé liés à l'activité | 0,58 |
| <i>Valeur de l'indicateur de potentialités</i> | 0,61 |
| Ecart type | 0,25 |
| $\Phi_p=0,38$ | |
| RISQUES | |
| Risques rendements | 0,40 |
| Risques prix | 0,47 |
| Diversité des productions | 0,215 |
| Complément de revenu | 0,48 |
| <i>Valeur de l'indicateur de risques</i> | 0,412 |
| Ecart type | 0,18 |
| $\Phi_r=0,28$ | |
| AUTONOMIE | |
| Lecture de la presse agricole | 0,59 |
| Travail avec d'autres agriculteurs | 0,49 |
| Associations extra-agricoles | 0,245 |
| Jugement de l'évaluateur sur les conditions de vie | 0,63 |
| Dépendance vis-à-vis de l'ARAD | 0,70 |
| Participation à des formations collectives | 0,35 |
| <i>Valeur de l'indicateur d'autonomie</i> | 0,538 |
| Ecart type | 0,21 |
| $\Phi_a=0,34$ | |
| Valeur de l'indicateur agrégé de résilience | 0,53 |
| Ecart type | 0,17 |